DLP-8-6-78453293

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE 536AD

EDITION STATION ILE DE FRANCE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 60 FRS

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 92 - 6 JUIN 1978.

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : D'après les derniers examens de laboratoire, le stock d'ascospores dans les périthèces bien qu'en diminution reste suffisant pour être à l'origine de contaminations sérieuses en cas de pluie permettant une humectation du feuillage pendant au moins 9 à 15 heures. La protection des vergers doit donc être assurée.

OIDIUM DU POMMIER : Les sorties de taches se poursuivent.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES :

* En secteurs chauds et urbains (type Région Ouest de PARIS), les sorties en cage ont débuté le 29/5. D'abord très faibles et irrégulières, ces sorties sont plus importantes depuis le 3/6. Les risques de pénétration seront peu importants du 8 au 11/6. Ils deviendront plus sérieux à partir du 12/6. Un premier traitement sera donc nécessaire. Cette intervention pourra être différée d'un ou deux jours si on enregistre une baisse des températures.
* Dans les autres secteurs, les sorties sont encore faibles, les pénétrations ne devraient pas être notables avant le 15/6.

Pour les produits de traitements contre ce ravageur, voir en dernière page du présent avis.

REMARQUE : Le DIFLUBENZURON (Dimilin) est un produit essentiellement ovicide, il doit donc être utilisé comme préventif. En conséquence, en tout secteur, avec ce produit, un 1er traitement est nécessaire dès réception du bulletin.

PSYLLES DU POIRIER : Les larves de dernier stade qui n'ont pas été détruites par le traitement recommandé à la chute des pétales se sont transformées en adultes d'été. De nouvelles pontes ont été déposées au sommet des jeunes pousses de l'année. Elles sont encore peu nombreuses. Il est préférable d'attendre leur éclosion pour intervenir.

MOUCHE DE LA CERISE : Dans les secteurs concernés et pour les variétés sensibles à ce ravageur, un traitement est à réaliser le plus tôt possible.

ACARIENS : Des éclosions larvaires des oeufs d'été de P. ulmi ont débuté au début du mois. Il y a donc intérêt à surveiller les vergers où aucun traitement n'a été effectué, pour savoir si la population issue des oeufs justifie une intervention.

PUCERONS : Avec le réchauffement, le nombre des foyers a augmenté. Les plus actifs sont : le P. vert migrant sur Pommier, le P. noir du Cerisier et dans une moindre mesure le P. cendré et le P. vert non migrant (Aphis pomi dont les premières colonies ont été observées sur Pommier). Le P. lanigère a repris son activité.

Les seuils d'intervention sont les suivants : P. cendré 2 %, P. vert migrant 50 %, P. vert non migrant 15 %, P. lanigère 10 %, des pousses infestées. Dans les traitements, tenir compte de la présence éventuelle des coccinelles et autres prédateurs.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : Le risque de contaminations persiste.

GROSEILLIER : Localement, on observe la présence d'importants foyers de Pucerons jaunes et de Pucerons verts.

GRANDES CULTURES

COLZA : La totalité des colzas d'hiver ont dépassé le stade G4 (les 10 premières siliques sont

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur - Gérant : P. JOURNET

P 447

bosselées). Nous rappelons qu'à partir de ce stade, aucun traitement ne se justifie.

POMME DE TERRE :
Mildiou - Doryphore - il est trop tôt pour intervenir.

BETTERAVE :

* Pucerons noirs : La présence de ces ravageurs est observée dans de nombreuses parcelles, mais les foyers sont encore peu importants. Un traitement est nécessaire lorsqu'en moyenne 1 betterave sur 2 porte une petite colonie.

* Pucerons verts : Ces pucerons sont beaucoup moins nombreux que les précédents et ne sont notés que très localement. Leur évolution doit être suivie avec attention car ils sont les principaux vecteurs de la Jaunisse virale. Le seuil d'intervention est de 1 à 2 pucerons verts pour 10 betteraves.

* Pégomyie : Des pontes sont observées localement dans le Sud de l'Essonne et de la Seine et Marne. Un traitement ne doit pas être décidé sur la constatation de ces pontes mais après l'observation des premières galeries. Le seuil retenu est d'une galerie pour 2 feuilles en moyenne.

CEREALES : * BLE D'HIVER -

* Stade épiaison 10-1 à 10-4. A ce stade, une visite des cultures s'impose pour vérifier si l'état sanitaire justifie un traitement. Le choix du produit à utiliser est fonction de la maladie prédominante.
La situation phytosanitaire a peu évolué depuis notre précédent bulletin:
Septoriose = légère progression de la maladie au niveau de l'étage foliaire supérieur.
Rouille jaune = de nouveaux foyers nous sont signalés en Essonne, région d'ETAMPES sur Lutin, Talent et Rudi; dans le Val d'Oise, sur Clément; en Seine et Marne, région de BRIE COMTE ROBERT sur Courtot et dans le Nord de ce département, sur Lutin, Courtot, Clément et Talent.

Oïdium = cette maladie est présente surtout dans le sud de l'Essonne, le Nord de la Seine et Marne et une partie du Val d'Oise. Dans l'ensemble, les attaques restent faibles et se limitent aux feuilles de la base. Cependant, dans certaines situations favorables à la maladie, des pustules peu nombreuses sont visibles sur l'avant dernière et même sur la dernière feuille.

Pucerons = les foyers sont peu importants. Il convient néanmoins de surveiller leur évolution.

* ORGE D'HIVER - ESCOURGEON -

* Stade floraison 10-5 -1 à 10-5-3.
L'évolution de la Rhynchosporiose,de l'Oïdium et de la Rouille naine, est très faible.

* TOUTES CEREALES -

Cnéphasia = les larves sont pour la plupart au stade pincement. Si un traitement se justifie, il aurait déjà dû être effectué.
Les seuils d'intervention sont les suivants :

- sur Orge de printemps : 1 larve mineuse pour 20 talles
- sur Orge d'hiver : 1 chenille (stade pincement) pour 20 talles
- sur Blé d'hiver : 1,5 chenilles (stade pincement) pour 30 talles

MAIS : DESHERBAGE, EN DIRIGE sur MAIS AYANT 40 à 60 cm.

Ce sont des traitements dirigés sur l'interligne en évitant de mouiller les feuilles du maïs. Ils sont réalisés sur une culture ayant entre 40 et 60 cm et ils sont à éviter dès l'apparition des racines coronaires (surtout avec les hormones). Ils nécessitent un équipement spécial : pendillards (jets suspendus) ou rampe à patins maintenant une hauteur constante par rapport au sol (type Herbi Net). Cet équipement comporte des buses miroir (à la rigueur des buses à fente) qui permettent de pulvériser à grosses gouttes et à basse pression (un bar), ce qui limite la formation de brouillard susceptible d'être entraîné sur les feuilles du cornet. Pour certains produits (paraquat, aminotriazole), il est préférable de compléter cet équipement par des plaques empêchant la projection des gouttes sur la culture.

PRODUITS UTILISABLES DANS LA LUTTE CONTRE LE CARPOCAPSE.

Matière active	Dose M.A. g/HL	Spécialités commerciales	Toxicité D.L. 50	Délai d'emploi avant récolte	Remarques
AZIMPHOS ETHYL	40	Nombreuses	élevée	15 j.	
AZIMPHOS METHYL	40	Nombreuses	élevée	15 j.	
CARBARYL	75	Nombreuses	assez faible	7 j.	Très toxique pour les arthropodes auxiliaires.
DIALIPHOS	75	Torak NF, Torak E	élevée	30 j.	
DIETHION	100	Hylémox, Rhodocide	moyenne	15 j.	
DIFLUBENZURON	18,7	Dimilin	faible	30 j.	Surtout ovicide de contact.
DIMETHOATE	50	Nombreuses	moyenne	7 j.	Très toxique pour les arthropodes auxiliaires.
FENITROTHION	50	Nombreuses	assez faible	15 j.	Toxique sur certains arthropodes.
FENTHION	50	Lebaycid	moyenne	15 j.	
FORMOTHION	50	Anthio fort	assez faible	7 j.	Très toxique pour les arthropodes auxiliaires.
MALATHION	75	Nombreuses	faible	7 j.	Toxique pour la plupart des arthropodes auxil.
METHIDATHION	30	Ultracide 20	élevée	15 j.	-idem.-
PARATHION ETHYL	25	Nombreuses	très élevée	15 j.	-idem.-
PARATHION METHYL	30	Nombreuses	élevée	15 j.	-idem.-
PERMETHRINE	4	Perthrine	non classée	15 j.	-idem.-
PHOSALONE	60	Azofène - Zolone	moyenne	15 j.	
PHOSMET	50	Imidan	moyenne	15 j.	
PHOSPHAMIDON	40	Dimécron	élevée	21 j.	Toxique pour certains auxiliaires.

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON

P 448

Matière active M.A.	Dose MA/Hl	Produit commercial P. C .	Dose P C Ha.	Adventices
Produits hormonaux, pas de rémanence d'action, efficaces sur dicotylédones				
2 4 D	1 000	Nomb. spécialités	selon %	dic. annuelles, liseron, chardon
2 4 5 T	1 000	-idem.-	-idem.-	dic. annuelles, liseron, chardon, ronce, gesse tubéreuse
2 4 5 T P	1 000	-idem.-	-idem.-	dic. annuelles, liseron, chardon, ronce, gesse tubér., prêle, potentille
2 4 D + 2 4 5 T	660 + 330	-idem.-	-idem.-	dic. annuelles,liseron, chardon, ronce, gesse tubéreuse
Produits à action foliaire et racinaire, rémanents dans le sol, efficaces sur graminées et dic.				
Amétryne	2 500	Améphyt 80 %	3 Kg	gram. et dic. annuelles jeunes <15 cm
Linuron	2 500	Nomb. spécialités	5 Kg	gram. et dic. annuelles jeunes <8 cm
Terbutryne	2 500	Igrane	5 Kg	gram. et dic. annuelles jeunes <15 cm
Produits à action foliaire, non rémanents, efficaces sur graminées et dicotylédones				
Paraquat	600	Gramoxone	3 l.	gram. et dic. très jeunes <8 cm
Aminotriazole	3 600	Nomb. spécialités	15 l.	traitement complété par 3 l de Gramoxone, 10 j. après, chiendent, Cynodon dactylon.

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU : Un nouveau vol débute. Avec les températures actuelles, des éclosions larvaires sont possibles à partir du 10/6.

MOUCHE DU CHOU : Pas de sortie d'adultes.

ALTISES DES CRUCIFERES : Ces ravageurs provoquent localement des dégâts importants surtout sur radis et navets. Si un traitement est nécessaire, choisir parmi les produits conseillés contre les Altises du Colza, ceux autorisés en cultures légumières.

PEGOMYIE SUR EPINARD : Début des éclosions larvaires.

PUCERONS : Les foyers de ces ravageurs sont de plus en plus nombreux. Le plus actif est le P. noir du Haricot qui est à l'origine de dégâts parfois très sérieux.

JARDINS D'AMATEURS : Une association à base de Bacillus thuringiensis et de Pyréthrines synergisées a reçu une autorisation provisoire de vente pour le traitement insecticide des Jardins d'Amateurs contre les Pucerons et les Chenilles. La spécialité commerciale est la Bactospeine Jardin commercialisée par RENO. La dose d'utilisation est de 0,5 kg de produit commercial/Hl.